

Consignes d'écriture de la revue *Pensées vives* : Normes éditoriales détaillées

– Instructions à destination des auteur·rices –



La soumission et la publication des articles dans Pensées vives sont libres de frais. Les auteur·rices conservent les droits de publication.

Nous vous remercions de respecter attentivement les règles de présentation suivantes qui faciliteront le travail de l'éditeur et du comité de rédaction de la revue.

INSTRUCTIONS GENERALES :

- *Pensées vives* publie uniquement des **textes inédits**, ainsi que les **actes** de la journée transdisciplinaire de l'École doctorale de Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales de l'Université Clermont Auvergne.
- *Pensées vives* repose sur le modèle de libre accès diamant (*Diamond Open Access*) : la publication est gratuite pour les auteur·rices, l'accès au texte intégral est gratuit, les auteur·rices gardent les droits d'auteur – y compris de l'article mis en page – et les publications sont évaluées par les pairs. Ainsi, les droits d'auteurs de l'article sont soumis à la licence libre Attribution Creative-Commons CC-BY 4.0 (Attribution 4.0 International : *L'œuvre peut être librement utilisée, à la condition de l'attribuer à l'auteur en citant son nom*).
- Le texte sera fourni au format Microsoft Word (**.doc ou .docx**). Merci de convertir vos fichiers si vous travaillez sur LibreOffice ou OpenOffice (via « enregistrer sous »).
- L'article ne doit pas dépasser **50 000 caractères**, espaces et notes comprises.
- L'article doit contenir un **titre** (en français et en anglais), un **titre court** (max. 50 caractères, pour les en-têtes), une **signature (prénom, nom et affiliation complète de votre institution d'appartenance)**, un **résumé** (en français et en anglais, max. **200 caractères**), et des **mots-clés** (en français et en anglais – 5 maximum).
- Les **illustrations** devront également être fournies **séparément de l'article**, en **300 dpi** minimum, avec les **droits d'auteurs accordés ou libres de droits** (preuves à fournir au comité éditorial).
- Un gabarit Microsoft Word vous est fourni afin de faciliter le formatage de l'article.
- L'écriture inclusive est fortement encouragée par le comité éditorial, en utilisant le procédé de votre choix, tel que la double flexion, l'emploi du neutre ou du point médian (·)…

TITRE DE L'ARTICLE :

- Le titre de l'article doit être **original et en adéquation** avec le corps de texte présenté.
- Le titre est **centré** en **Times New Roman**, taille **14**.
- **Pas d'appels de note** dans le titre de l'article (numéro ou astérisque).
- **Pas de ponctuation finale** (le point d'exclamation et le point d'interrogation sont autorisés).
- **Une version courte du titre en français** (maximum 50 caractères, espaces compris) sera proposée pour son usage dans les en-têtes des articles publiés en PDF et en version papier.
- Notes pour la rédaction du titre en anglais :
 - Pas d'espace avant les ponctuations (notamment ! : ; et ?)
 - Capitaliser tous les mots, sauf les articles, conjonctions de coordination et prépositions
 - Utiliser les guillemets anglais le cas échéant (“...”).

RESUMES ET MOTS-CLES :

- Le **résumé** est rédigé en **français et en anglais**, il ne doit pas dépasser les **200 caractères** espaces compris pour chaque langue.
- Un maximum de **5 mots-clés** sera proposé, rédigé en français et en anglais.
- Notes pour la rédaction en anglais : pas d'espace avant les ponctuations (notamment ! : ; et ?)

CORPS DE TEXTE :

- Le corps de texte est **justifié**, en **Times New Roman**, taille **12**.
- L'**interligne est de 1,5**, pour faciliter les relectures du Comité éditorial.
- Veillez à ce que les **apostrophes** soient **courbes**, comme ici : ' , et non droites : '
- Écrire les majuscules avec leurs accents le cas échéant.
- Écrire les **siècles en chiffre romain, en petites capitales** avec pour suffixe un e situé en exposant (ex. : XVIII^e siècle).
- Utiliser les **lettres soudées**, ou ligatures, en français (œ, œ, æ, œ) et en langues étrangères le cas échéant (æ, œ, ß, DŽ, Dž, dž, DZ, Dz, dz, LJ, Lj, lj, NJ, Nj, nj, IJ, ij,...)
- Les **mots en langue étrangère** (dont le grec et le latin) doivent être mis en **italique**.
- Les **références** doivent toujours figurer en **notes de bas de page**.
- Les effets de mises en page sont à limiter, voire à proscrire :
 - Le soulignement, le gras et le texte barré sont à proscrire (en cas de besoins exprès, une demande justifiée devra être faite au comité éditorial).
 - Ne pas insérer de tirets de césures manuellement.
 - Ne pas insérer de tabulations manuellement
 - Ne pas insérer de lien hypertexte (URL, renvoi,...) dans le corps de texte. Si besoin, utiliser une note de bas de page afin d'y renseigner cette référence avec son lien hypertexte (cf. ci-après).

- Les **titres et sous-titres de paragraphes** sont autorisés (et sont non obligatoires). Le cas échéant : seuls deux niveaux de sous-titres sont permis ; ne pas insérer de ponctuation finale (exception faite de ? et !) ; et indiquer ces titres de manière claire via ce formatage :

Exemple :

Formatage des titres :

Mon titre de paragraphe	Times New Roman, taille 14, gras
<i>Un sous-titre de niveau 1</i>	<i>Times New Roman, taille 14, gras, italique</i>
<i>Un sous-titre de niveau 2</i>	<i>Times New Roman, taille 14, italique</i>

ILLUSTRATIONS (FIGURES) :

- Les **droits d'auteurs** devront être obtenus pour chaque illustration présentée dans l'article. Une **preuve** devra être fournie au comité éditorial (courrier, courriel, acquittement des droits éventuels). Des **illustrations libres de droits** ou sous licence **Creative-Commons** sont préférées et encouragées pour la publication dans la revue *Pensées vives*.
- Chaque illustration est accompagnée du **titre**, de la **légende**, du **crédit** ainsi que de son **texte de remplacement**. La numérotation des illustrations est continue. Le titre se positionne en dessous de la figure. *Exemple* : « Figure 1 : Titre de la figure 1. CC-BY 4.0 Auteurice ».
- **Les sources et les droits doivent être indiqués à la fin de la légende de l'illustration** sous la forme « (Credit) Nom ou Organisme propriétaire/auteur·rice de l'illustration ». Le symbole (Credit) pouvant être, selon les cas :
 - © : Tous droits réservés (autorisations obtenues de l'auteur·rice de l'article pour un usage de l'illustration dans la publication et preuves fournies au comité éditorial) ;
 - CC-BY : Usage libre de l'illustration avec nécessité de citation de l'auteur·rice. Cette licence Creative Commons peut être précisée si besoin par l'ajout de suffixes : -NC pour non commercial, -ND pour non modifiable, et -SA pour Share Alike (partage sous la même licence).
 - CC0 : Usage libre sans droits d'auteur (sans nécessité de citer l'auteur·rice).
 - ☒ : œuvre dans le domaine public.
 - Les licences Creative Commons sont actuellement en version 4.0 (ex. CC-BY 4.0)
- Le **texte de remplacement** sera proposé pour chaque illustration à l'emplacement de celle-ci dans le corps de texte, en indiquant après les crédits « Texte de remplacement : Description ». Un texte de remplacement permet de proposer une description succincte visant à décrire et à comprendre l'objet illustré, notamment pour améliorer son accessibilité pour les personnes ayant une déficience visuelle.
- Fournir les **illustrations en 300 dpi minimum, en annexe du document** (un fichier zippé pourra être fourni si plusieurs images), en plus de leur potentielle insertion dans le corps de texte. Chaque illustration en annexe du document devra être nommée avec le nom de l'auteur·rice et le numéro de la figure, par exemple : « **NomAuteurice_Figure_0** ».
- L'appel de l'illustration dans le corps de texte s'effectue entre parenthèses, avec la mention Figure et son numéro de renvoi séparés par une espace insécable.

Exemple : Les *Contes de l'enfance et du foyer* marquent un tournant dans l'écriture des frères Grimm. Cet ouvrage a bénéficié d'une deuxième édition, revue et augmentée, en 1819 pour lequel Ludwig Emil a choisi une scène de *Petit-Frère et Petite-Sœur* afin d'illustrer le frontispice (Figure 1).

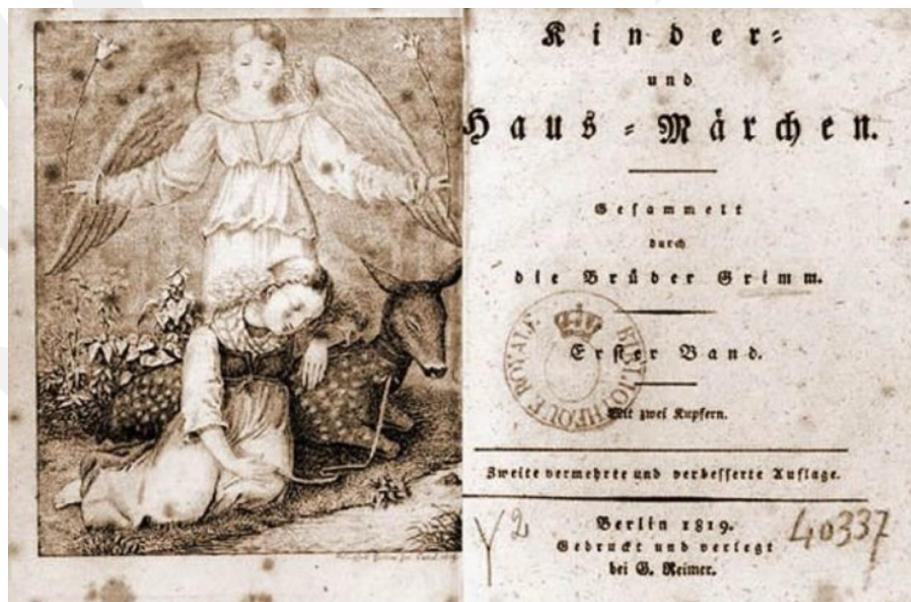


Figure 1: Frontispice de la seconde édition des *Kinder-und Haus-Märchen* de Jacob et Wilhelm Grimm, Berlin, G. Reimer, 1819. Bibliothèque nationale de France.

TABLEAUX :

- Les **tableaux sont incorporés dans l'article** à l'aide de l'outil « Ajouter un tableau » de Microsoft Word. **Aucun tableau ne doit être en figure** (une exception pourra être accordée pour les tableaux issus d'une source externe, suivre les consignes *Illustrations* le cas échéant).
- Le **texte du tableau a un stylage normal** (texte justifié, en Times New Roman, taille 12)
- Chaque tableau est accompagné de sa numérotation, de son **titre** et de sa **légende**, situé au-dessus de celui-ci. La numérotation des illustrations est continue. *Exemple de titre de tableau* : « Tableau 2 : Titre du tableau 2. Légende du tableau 2. »
- L'appel du tableau dans le corps de texte s'effectue entre parenthèses, avec la mention Tableau et son numéro de renvoi séparés par une espace insécable. *Exemple* : (Tableau 2).

CITATIONS :

- Introduire les citations par des guillemets français « ... ».
- Dans le cas d'une citation de deuxième niveau (« citation dans la citation »), utiliser les guillemets anglais (“...”).

Exemple : « On retrouve cette miniaturisation du “petit peuple” dans le frontispice de *The Fairy Mythology* de Keightley¹ ».

- Dans le cas d'une **citation longue** (de plus de trois lignes, et/ou constituée de plusieurs phrases), **la placer comme un paragraphe distinct** (retrait de 1 cm de chaque côté, taille 11, sans guillemets).

Exemple : Ces images, fortement contrastées et jouant sur la distorsion des corps, appellent à une participation active de l'imagination du spectateur. À plusieurs reprises, Cruikshank compose des images qui invitent soit à reformuler les histoires par la juxtaposition de différents épisodes dans une même image, soit, dans une logique de fragmentation de la représentation, à continuer dans l'imagination des motifs qui sont tronqués par la bordure de l'image [...]².

- Les **élisions** (coupures) dans les citations doivent être indiquées par des points de suspension entre crochets [...].
- Les citations en langue étrangère doivent être traduites.
- Marquer par des italiques les mots ou expressions que l'on souhaite mettre en valeur.
- **Ne pas insérer de lien hypertexte dans une citation.** Si besoin, utiliser une note de bas de page pour indiquer cette référence avec le lien hypertexte correspondant (URL, renvoi...) (cf. ci-après dans les consignes bibliographiques).

APPELS DE NOTES ET REFERENCES :

- Utiliser les notes de bas de page, et non des notes de fin.
- Utiliser un **chiffre arabe en exposant** pour l'appel de note. La numérotation est continue. Plusieurs appels de notes sont séparés par des virgules le cas échéant.
- Les **appels de note** sont placés **avant le guillemet fermant** et, dans le cas des citations de plus de trois lignes, **avant la ponctuation finale**.
- Dans une citation, l'appel de note se positionne **après l'élision finale** le cas échéant.
- Conseil de rédaction des notes de bas de page : une note de bas de page doit pouvoir partager un concept, un objectif ou une idée uniques. Celle-ci regroupera, par exemple :
 - une référence ou un ensemble de références bibliographiques appuyant une même argumentation ;
 - une référence bibliographique de citation, accompagnée de la version originale de cette citation et de sa référence originale le cas échéant ;
 - ou encore, une note explicative annexe apportant des éléments de compréhension du corps de texte.

¹ FIEVRE, François, 2013. *Le Conte et l'image : L'Illustration des contes de Grimm en Angleterre au XIX^e siècle* (p. 113). Tours : Presses universitaires François-Rabelais. <https://doi.org/10.4000/books.pufr.7481>.

² *Ibid.*, p. 15.

CONSIGNES BIBLIOGRAPHIQUES :

Consignes générales

- Les références bibliographiques sont toujours situées **en note de bas de page**, séparés par des **points-virgules** le cas échéant.
- La **norme d'écriture des références bibliographiques** utilisée dans *Pensées vives* est la **norme ISO 690**³.
- **Présentation générale** d'une référence : **Auteur·rices, Année. Titre. Source.**
 - Un·e ou plusieurs **auteur·rices (obligatoire)**. Un·e auteur·rice peut être un organisme. À plus de 3 auteur·rices, citer la première personne suivie de « et al. ».

Exemples : un·e auteur·rice : BESSON Anne ; deux auteur·rices : CHEVALIER Jean et GHEERBRANT Alain ; trois auteur·rices : DE VRIES Raymond, NIEUWENHUIZE Marianne et BUITENDIJK Simone ; Plus de trois : COSTANZA Robert et al. ; Organisme : CERN.

- **L'année (obligatoire)**, en entier, chiffre arabe.
- Le titre du document (**obligatoire**), en *italique* sauf article ou partie de document. Si le document cité est une contribution ou partie d'un document, indiquez « Dans : » suivi du titre du document principal, en *italique*.
- La **source (obligatoire)** se compose du nom de la revue (en *italique*) ou des éléments suivants, les cas échéants :
 - Le volume « Vol. 00 », le numéro « n°00 », le cas échéant.
 - Le lieu de publication, suivi de la maison d'édition, et du nom de la collection « Lieu de publication : Maison d'édition. Collection », le cas échéant.
 - La pagination « p. 00 » ou « p. 00-00 », le cas échéant.
 - L'adresse URL « Disponible à l'adresse : URL », ou le DOI sous son format court « DOI 10.0000/000-000 ». Pour une ressource électronique exclusivement disponible via une adresse URL, obligatoirement indiquer la date de consultation à la suite « [consulté le 00 mois 0000] ».
- La **répétition de références** se fait par l'usage de *Ibid.* et *op. cit.* :
 - Utiliser ***Ibid.*** lorsqu'une même référence est **citée deux fois de suite**, en indiquant si besoin la ou les pages concernées par cette nouvelle citation : « *Ibid.*, p. 00-00 »
 - utiliser ***op. cit.*** lorsqu'une référence est **citée à nouveau, mais pas directement à la suite de sa première citation**. Dans ce cas, indiquer les auteur·rices, l'année, les premiers mots du titre suivi d'une élision, de la mention *op. cit.* et les nouvelles pages concernées le cas échéant : « NOM, Prénom, Année, *Premiers mots du titre [...] op. cit.*, p. 00-00 »

*Exemples : ¹ CHEVALIER Jean et GHEERBRANT Alain, 1982. *Dictionnaire des symboles : mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*. Robert Laffont*

² Ibid., p. 57.

*³ ANDERSEN Hans Christian, 1987. *Contes choisis*. Traduit par LA CHESNAIS P. G. Gallimard.*

*⁴ CHEVALIER Jean et GHEERBRANT Alain, 1982. *Dictionnaire des symboles [...] op. cit.*, p. 67.*

³ BIBLIOTHÈQUE HEIA-FR, 2025. *Guide pratique de référencement selon la norme ISO-690* [en ligne]. Fribourg : Bibliothèque HEIA-FR ; KYHENG Rossitza, XXXX. *La référence bibliographique : norme et praxis à l'aide des spécialistes en sciences sociales* [en ligne]. Paris : Université Paris 10. Disponible à l'adresse : http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Kyheng_References.html [consulté le 6 février 2026].

- Les abréviations autorisées dans la liste des références sont :
 - Directeur(s) = **Dir**
 - Éditeur = **Ed.** ; Éditeurs = **Eds.**
 - Édition = **éd.** ; 1^{re}/2^e édition/éd. révisée = **1^{re} éd. /2^e éd. /éd. rév.**
 - Narrateur(s) = **Narr.**
 - Non daté (*no date*) = **n.d.**
 - Numéro 2 = **n°2**
 - Page(s) = **p.**
 - Partie(s) = **Part.** ; paragraphe = **Para.**
 - Présidence (*chairman*) = **Prés.**
 - Traducteur(s) = **Trad.**
 - Supplément(s) = **Suppl.**
 - Volume(s) = **vol.**
 - Datations : **B.P.** (*Before Present*, avant 1950) ; **av. J.-C.** = **B.C.E.** (*Before the Common Era*), **ap. J.-C.** = **C.E.** (*Common Era*) = **A.D.** (*Anno Domini*), **vers** = **ca.** (*circa* pour une approximation). *Exemple* : ca. 350 B.C.E.

Normes bibliographiques selon les types de documents

Nous encourageons l'usage d'un gestionnaire de bibliographie (tel que Zotero) afin de simplifier le bon usage des normes d'écriture de ces référencements bibliographiques. Toutefois, nous vous transmettons quelques exemples de référencements.

- **Article dans une revue** (revues scientifiques, périodiques, journaux) :
 - NOM, Prénom, NOM, Prénom et NOM, Prénom, Année. Titre de l'article. *Nom de la revue*, date (si plus précise que l'année de publication). Volume, numéro, pages (si fournis). DOI 10.xxx.

Exemple : JUCKER, Tommaso, BOURIAUD, Olivier et COOMES, David A., 2015. Crown plasticity enables trees to optimize canopy packing in mixed-species forests. *Functional Ecology*. Août 2015. Vol.29, n°8, p. 1078-1086. DOI 10.1111/1365-2435.12428.

- **Numéro complet d'une revue** :
 - NOM Éditeur, Prénom, NOM Éditeur, Prénom (Eds.), Année. Titre du numéro de la revue. *Nom de la revue*. Vol.00, n°00. Disponible à l'adresse : URL.

Exemple : ROY, Normand et al. (Eds.), 2020. Le numérique et l'enseignement au temps de la COVID-19, entre défis et perspectives – Partie 2. Apprendre en contexte de pandémie : l'expérience des étudiants et les dispositifs mis en place pour eux par leurs formateurs. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*. Vol.17, n°3. Disponible à l'adresse : <https://www.ritpu.ca/fr/articles/view/432> [consulté le 05 mai 2024].

- **Monographie** (ex. roman, audiolivre,...) :
 - NOM, Prénom, Année de publication. *Titre du livre*. Traduit par NOM, Prénom du traducteur. Numéro d'édition. Ville d'édition : Nom de l'éditeur. Collection (facultatif). ISBN. Disponible à l'adresse : URL [consulté le JJ mois AAAA].

Exemple : GELIN, Rodolphe, 2022. *Dernières nouvelles de l'intelligence artificielle*. Paris : Flammarion. ISBN : 978-2-0802-5351-4.

ROWLING, Joanne. K., 2015. *Harry Potter and the sorcerers stone*. Narration par DALE J. [Audiolivre]. Pottermore Publishing, 1997. Disponible à l'adresse : <http://bit.ly/2TcHchx> [consulté le 12 octobre 2023].

ANDÈS et CJC, 2020. *Guide du Doctorat*. Spartacus Supérieur. Disponible à l'adresse : <https://spartacus-idh.com/fr/guides/76-076.html> [consulté le 22 décembre 2025].

- **Rapport d'une institution, normes :**

- NOM, Prénom, Année. *Titre du document* [en ligne]. Lieu : Institution. Série : numéro de référence (si disponible). Disponible à l'adresse : URL [consulté le JJ mois AAAA].

Exemple : ISO, 2022. Information and documentation - Guidelines for bibliographic references and citations to information resources [en ligne]. Genève : International Organization for Standardization. ISO 690:2021. Disponible à l'adresse : <https://www.iso.org/standard/72642.html> [consulté le 5 mars 2025].

- **Partie ou un chapitre de monographie** (ex. chapitre de livre) :

- **Chapitre et livre ayant le même auteur**

- NOM, Prénom des auteurs, année de publication. Numéro, titre du chapitre. Dans : *Titre du livre*. N° édition. Ville d'édition : Nom de l'éditeur, pages du chapitre.

Exemple : HEBINGER, Hubert, 2013. Chapitre 15, La récolte. In : Le colza. Paris : Éd. France agricole, p.339-348.

- **Chapitre et livre ayant un auteur différent (contribution)**

- NOM, Prénom de l'auteur du chapitre, année de publication. Titre du chapitre. Dans : NOM, Prénom de l'auteur du livre. *Titre du livre*. N° édition. Ville d'édition : Maison d'édition, pages du chapitre.

Exemple : COLSON, Didier, 2013. Opérations unitaires. Dans : RONZE, Didier (éd.). Introduction au génie des procédés. Paris : Tec & Doc, Lavoisier, p. 273-491.

- **Thèse ou mémoire :**

- NOM, Prénom de l'auteur, année de publication (ou à défaut de soutenance). *Titre*. Type de travail (= thèse, mémoire, rapport) en Discipline. Lieu de publication (ou à défaut de soutenance) : Éditeur (ou à défaut université ou école de soutenance).

Exemple : MAURIN, Florie, 2022. Itinéraires des figures féminines de la fantasy jeunesse chez Pierre Bottero : fées, sorcières et chasseresses [en ligne]. Thèse de doctorat en Langue et Littérature françaises. Clermont-Ferrand : Université Clermont Auvergne. HAL Id : tel-04058098.

- **Contribution à une conférence, document de congrès, colloque, conférence :**

- NOM, Prénom, Année. Titre du document. Dans : *Titre de la conférence*. Lieu de la conférence. Dates de la conférence. Lieu de publication : Maison d'édition, date de publication. Volume, pages. Collection, numéro (si publication). ISBN ou DOI.

Exemple : CASSAR, Luke et MONTEBELLO, Matthew, 2024. Virtual world design for capacity building. Dans : Proceedings of the 18th International Technology, Education and Development Conference. Valence, Espagne. 4-6 mars 2024. p. 32-42. DOI 10.21125/inted.2024.0029.

- **Entrée de dictionnaire, thésaurus ou encyclopédie :**

- NOM, Prénom. Titre de l'entrée. *Titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition (Pays) : Éditeur, Date de publication, pagination.

Exemple : DIDEROT, Denis. Anubis. Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers. Paris (France) : Briasson, David, Le Breton, S. Faulche, 1751-1765. p. 519.

- **Texte de loi :**

- AUTEUR, Année. *Titre du texte*. Référence de la loi. Référence du texte, paragraphe ou article (facultatif).

Exemple : OFFICE FÉDÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT, 1963. Loi fédérale sur la protection de l'environnement. RO 1984 1122. Article 10a.

- **Entrée de dictionnaire, thésaurus ou d'encyclopédie en ligne :**

- NOM, Prénom. Titre de l'entrée. *Titre de l'ouvrage* [en ligne]. Lieu d'édition (Pays) : Éditeur, Date de publication. Disponible à l'adresse : URL [consulté le JJ mois AAAA].

Exemple : BRETON, Jacques-Alexandre, MARTIN, Henri-Jean, TOULET, Jean. Livre. *Encyclopaedia Universalis* [en ligne]. Paris (France) : Encyclopaedia Universalis. Disponible à l'adresse : <https://www-universalis-edu-com.kbr.idm.oclc.org/encyclopedie/livre> [consulté le 2 mai 2025].

Langage inclusif en français [en ligne]. Wikipedia. Le 28 mai 2025. Disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Langage_inclusif_en_fran%C3%A7ais [consulté le 28 mai 2025].

GRAHAM, George. Behaviorism. *The Standford encyclopedia of philosophy* [en ligne]. Standford: Standford University. 19 mars 2019. Disponible à l'adresse : <https://plato.stanford.edu/archives/sum2019/entries/behaviorism/> [consulté le 4 février 2026].

- **Vidéo, film cinématographique, film d'animation ou série :**

- NOM, Prénom, année. *Titre de la vidéo* [en ligne]. Nom du studio ou de la chaîne, date complète. Disponible à l'adresse : URL [consulté le JJ mois AAAA].

Exemple : URBAN, Tim, 2016. *Inside the mind of a master procrastinator* [en ligne]. TED, 6 avril 2016. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=arj7oStGLkU> [consulté le 19 mars 2025].

- **Page internet, post de blog ou article en ligne :**

- AUTEUR ou ORGANISME. *Titre du site ou de la page* [en ligne]. Date de publication complète. Disponible à l'adresse : URL [consulté le JJ mois AAAA].

Exemple : OFCL, Office Fédéral des constructions et de la logistique. *Historique* [en ligne]. 21 octobre 2019. Disponible sur : <https://www.bbl.admin.ch/bbl/fr/home/das-bbl/geschichte.html> [consulté le 14 mars 2025].

- **Publication sur les réseaux sociaux :**

- NOM, Prénom de l'auteur [Nom du réseau social : pseudonyme de l'auteur sur ce réseau]. *Titre de la publication*. Publication. Date de la publication. Disponible à l'adresse : URL [consulté le JJ mois AAAA].

Concernant le titre, il s'agit de la première phrase de la publication. Si le texte de la publication ne se limite pas à une seule phrase, ajouter les points de suspension pour signifier que le texte n'est pas complet.

Exemple : SVITOLINA, Elina [Instagram : @elisvitolina]. *The colors that the whole world knows today!...* Publication. 23 août 2022. Disponible sur : <https://www.instagram.com/p/Chl5AgCN27f/> [consulté le 30 janvier 2025].

- **Logiciel, outil d'intelligence artificielle :**

- NOM, Prénom du développeur ou propriétaire, Année. *Nom du logiciel* [type]. Version. Disponible à l'adresse : URL [consulté le JJ mois AAAA].

Exemple : OPENAI, 2024. *ChatGPT* [Logiciel de traitement du langage naturel]. Version 4.0. Disponible à l'adresse : <https://chatgpt.com> [consulté le 4 novembre 2024].

- **Entretien non publié : (si publié, se référer au type de référence de la source de publication)**

- NOM, Prénom de l'interviewé·e, informations d'identification. *Titre de l'entretien*. Par NOM Prénom de l'intervieweur·e. Lieu de l'entretien. Date de l'entretien. Transcription ou enregistrement (le cas échéant).

- **Modèle générique :**

Ce modèle est à utiliser seulement dans le cas où le document que vous souhaitez citer ne correspond à aucun autre type de document mentionné dans ce guide.

- NOM, Prénom, Année. *Titre du document* [en ligne]. Lieu : Institution. Date de publication complète. Disponible à l'adresse : URL [consulté le JJ mois AAAA].

- **Comment citer une référence lorsqu'une information est manquante :**

Lorsque l'un de ces éléments est manquant, l'entrée dans la liste des références doit être :

Élément(s) manquant(s)	Solution de remplacement
Auteur	Inscrire « [s.n.] (pour sans nom)
Année	Inscrire « [s.d.] » (pour sans date)
Titre	Inscrire « [s.t.] » (pour sans titre)
Lieu	Inscrire « [s.l.] » (pour sans lieu)
Pagination	Comptage manuel des pages <i>ou</i> Inscrire « [s.p.] » (pour sans pagination)
Source	Trouver une autre référence à citer : ne pas utiliser cette référence.

Se reporter ensuite au type de référence correspondant pour sa mise en page appropriée.

POLITIQUE D'ARCHIVAGE :

- La revue *Pensées vives* encourage fortement ses auteur·rices à déposer le fichier PDF de leur **article en version finale de l'éditeur**, publié et disponible sur ce site, **dans l'archive ouverte HAL, sans délai d'embargo**.

Nous vous remercions pour le suivi de ces consignes d'écriture,

Le comité éditorial de Pensées vives